NOS FORMULES

HL GESTION

PRESTATIONS	Agence traditionnelle	Essentiel	Expert	Élite
ANALYSE DE MARCHÉ ET AVIS DE VALEUR	~	✓	✓	✓
RÉDACTION FICHE DESCRIPTIVE ILLUSTRÉE	✓	✓	✓	✓
ANNONCE SUR PORTAILS IMMOBILIERS	~	~	✓	✓
AFFICHAGE EN VITRINE	~	~	✓	✓
CAMPAGNE CIBLÉE PAR MAIL	~	~	✓	✓
PRISE EN CHARGE DES VISITES	~	✓	✓	✓
NEGOCIATIONS AVEC ACHETEURS	~	✓	~	✓
COMPTE RENDU DE VISITES HEDDOMADAIRES		✓	~	✓
ENTRETIEN MENSUEL PAR TELEPHONE		~	~	✓
HOME STAGING PRATIQUE (AVANT PHOTO)		✓	~	✓
PLAN 2D		✓	~	✓
POSE D'UN PANNEAU EXTERIEUR*		✓	~	✓
CERTIFICAT DE LUMINOSITE		✓	~	✓
REPORTAGE PHOTOS PROFESSIONNEL HDR		Max 10 photos	○ photos	○ photos
RETOUCHE PHOTOS		✓	~	✓
VISITE VIRTUELLE 360°		2 Panos	○ Panos	○ Panos
NETTOYAGE DES PHOTOS			~	✓
REALISATION D'UNE VIDÉO DE VISITE			✓	✓
DIFFUSION SUR TOUS NOS RÉSEAUX SOCIAUX			✓	✓
SIMULATION D'AMEUBLEMENT SUR PHOTO			~	✓
SIMULATION TRAVAUX SUR PHOTO				✓
ESTIMATION BUDGET TRAVAUX				✓
MENAGE AVANT SIGNATURE NOTAIRE				✓
VIDEO DRONE (TERRAIN > 2.000M²)				~
HONORAIRES	3% TTC	4% TTC	5% TTC	6% TTC

CONDITIONS PARTICULIERES

Nos honoraires sont payables à la réalisation de la vente.

Possibilité d'actualiser son contrat (Agence traditionnelle>Essentiel>Expert>Elite) Nos honoraires sont affichés en cas de mandat exclusif, dans le cas de mandat simple: Essentiel à 5%, Expert à 6% et Elite à 7%

MIN: 5.000€ TTC

TTC MIN: 6.000€ TTC TTC

TTC

MIN: 7.000€ TTC MIN: 8.000€ TTC



168 avenue du Président Wilson 93100 MONTREUIL Tel : 09 50 90 77 41 - contact@hlgestion.fr - www.hlgestion.fr

TRANSACTION - LOCATION - GESTION LOCATIVE SYNDIC DE COPROPRIETE - EXPERTISE

SAS au Capital de 10 000€ - N°812 035 970 RC Bobigny - Garantie financière par QBE Insurance Europe SA/NV sis Coeur de Défense Tour A 110 Esplanade du Général de Gaulle 92931 - LA DEFENSE CEDEX

> Carte professionnelle de la CCI de Paris IDF N°CPI 9301 2015 000 000 671 de Transactions Immobilières, Gestion et Syndic



MISSION D'EXPERTISE

Conforme aux normes européennes d'évaluation immobilières

PRESTATIONS	Prix HT	Prix TTC Taux de TVA en vigueur au 01/01/2025
Réalisation dossier d'analyse de marché et avis de valeur sur dossier (avec contrôle des documents de copropriété en notre qualité d'administrateur de biens	500€	600€
Vacation horaire de conseil en immobilier	250€ / heure	300€ / heure
Mandat de recherche		 Forfait 12000€ Montant inférieur à 400 000€ 3% Montant supérieur à 400 000€
Service d'accompagnement à l'achat ou à la vente de bien immobilier		Forfait 1500€



168 avenue du Président Wilson 93100 MONTREUIL
Tel : 09 50 90 77 41 - contact@hlgestion.fr - www.hlgestion.fr

TRANSACTION - LOCATION - GESTION LOCATIVE SYNDIC DE COPROPRIETE - EXPERTISE

SAS au Capital de 10 000€ - N°812 035 970 RC Bobigny - Garantie financière par QBE Insurance Europe SA/NV sis Coeur de Défense Tour A 110 Esplanade du Général de Gaulle 92931 - LA DEFENSE CEDEX

> Carte professionnelle de la CCI de Paris IDF N°CPI 9301 2015 000 000 671 de Transactions Immobilières, Gestion et Syndic

GESTION DE COPROPRIETE

Au temps passé Tarif TTC
forfaitaire
total
proposé
Taux de TVA en vigueur au
orior/2028

FORFAIT DE GESTION

Le forfait comprend toutes les prestations fournies par le syndic au titre de sa mission, à l'exclusion des prestations limitativement énumérées à l'annexe 2 du décret N°67-223 du 17 mars 1967

Réalisation d'une visite supplémentaire de la copropriété

selon devis

OUI

Forfait

PRESTATIONS PARTICULIERES NON COMPRISES DANS LE FORFAIT

La rémunération du syndic pour chaque prestation particulière pouvant donner lieu au versement d'une rémunération spécifique s'effectuer pour chacune de ces prestations, au choix:

- au temps passé: coût horaire unique de 144,00€ / heure TTC (Taux TVA en vigueur au 01/01/2025)
- au tarif forfaitaire total proposé

Préparation, convocation et tenue d'une assemblée générale supplémentaire d'une durée de 2 heures à l'intérieur d'une plage horaire allant de 10h00 à 18h00. Le cas échéant, le taux majoré unique pour dépassement de la plage horaire ou de la durée convenue est fixé à 150% du coût horaire TTC prévu		800,00€
Organisation d'une réunion supplémentaire avec le conseil syndical d'une durée de 2 heures	OUI	



GESTION DE COPROPRIETE

Au temps passé



PRESTATION DE GESTION ADMINISTRATIVE ET MATERIELLE RELATIVES AUX SINISTRES Le cas échéant, le taux majoré unique pour des prestations effectuées en dehors des jours et heures ouvrables et rendues nécessaires par l'urgence est fixé à 150% du coût horaires TTC prévu au point 3.

DEPLACEMENTS SUR LES LIEUX	OUI	
PRISE DE MESURES CONSERVATOIRES	OUI	
ASSISTANCE AUX MESURES D'EXPERTISE	OUI	
SUIVI DU DOSSIER AUPRES DE L'ASSUREUR	OUI	

PRESTATIONS RELATIVES AUX TRAVAUX ET AUX ETUDES TECHNIQUES

Les travaux mentionnés à l'article 44 du décret du 17 mars 1967 peuvent faire l'objet d'honoraires spécifiques complémentaires, qui sont votés avec les travaux en assemblée générales, aux mêmes règles de majorité (III de l'article 18-1 A de la loi du 10 juillet 1965)

PRESTATIONS RELATIVES AUX LITIGES ET AUX CONTENTIEUX HORS FRAIS DE RECOUVREMENT

MISE EN DEMEURE D'UN TIERS PAR LETTRE RECOMMANDEE AVEC ACCUSE DE RECEPTION		60,00€
CONSTITUTION DU DOSSIER TRANSMIS A L'AVOCAT, A L'HUISSIER DE JUSTICE OU A L'ASSUREUR PROTECTION JURIDIQUE	OUI	
SUIVI DU DOSSIER TRANSMIS A L'AVOCAT	OUI	



GESTION DE COPROPRIETE

Au temps passé



TARIFICATION PRATIQUEE POUR LES PRINCIPALES PRESTATIONS IMPUTABLES AU SEUL COPROPRIETAIRE CONCERNE

FRAIS DE RECOUVREMENT MISE EN DEMEURE PAR LETTRE RECMMANDEE AVEC ACCUSE DE 60,00€ RECEPTION RELANCE AVEC MISE EN DEMEURE 60.00€ FRAIS ET HONORAIRES LIES AUX MUTATIONS ETABLISSEMENT DE L'ETAT DATE 380,00€ **OPPOSITION SUR MUTATION** 480,00€ PREPARATION, CONVOCATION ET TENUE D'UNE ASSEMBLE GENERALE A LA DEMANDE D'UN OU PLUSIEURS COPROPRIETAIRES, POUR DES QUESTIONS CONCERNANT LEURS DROITS OU

OBLIGATIONS

Etablissement de l'ordre du jour et envoi de la convocation, présence du syndic ou de son représentant à l'assemblée générale, rédaction et tenue du registre des procès-verbaux, envoi et notification du procès-verbal comportant les décisions prises en assemblée générale des copropriétaires. (Les conditions de mise en œuvre de cette dernière prestation sont prévues à l'article 8-1 du décret n°67-223 du 17 mars 1967)

\$00,00€



168 avenue du Président Wilson 93100 MONTREUIL Tel : 09 50 90 77 41 - contact@hlgestion.fr - www.hlgestion.fr

TRANSACTION - LOCATION - GESTION LOCATIVE SYNDIC DE COPROPRIETE - EXPERTISE

SAS au Capital de 10 000€ - N°812 035 970 RC Bobigny - Garantie financière par QBE Insurance Europe SA/NV sis Coeur de Défense Tour A 110 Esplanade du Général de Gaulle 92931 - LA DEFENSE CEDEX

Carte professionnelle de la CCI de Paris IDF N°CPI 9301 2015 000 000 671 de Transactions Immobilières, Gestion et Syndic

LOCATION			
BIENS D'HABITATION	PROPRIETAIRE Montant TTC	LOCATAIRE Montant TTC Tarif TTC forfaitaire total proposé Taux de TVA en vigueur au 01/01/2025	
Honoraire de visite, constitution de dossier, rédaction de contrat de bail	Un mois de loyer HC	Selon plafond loi ALUR* 12€ / m²	
Honoraires liés à la réalisation de l'état des lieux d'entrée	Inclus	Selon plafond loi ALUR 3€/m²	
Honoraires d'entremise et de négociation	Inclus	*Selon décreta: 12014-890	
BIENS PROFESSIONELS	PROPRIETAIRE Montant HT	LOCATAIRE Montant HT	
Honoraire de visite, constitution de dossier, rédaction de contrat de bail	Non concerné	25% HT du loyer annuel HC	
GESTION LOCATIVE			
TOUS TYPES DE BIENS	PROPRIETAIRE Montant HC	PROPRIETAIRE Montant TTC Tarif TTC forfaitaire total proposé Taux de TVA en vigueur au 01/01/2025	
Gestion simple**	6%	7,20%	
Gestion ALL INCLUSIVE**	8%	9,60%	